

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01543

Numéro SIREN : 834 020 554

Nom ou dénomination : AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2020 sous le numéro de dépôt 9289

Désignation de l'entreprise SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise LA PLAINE 63300 THIERS											
Numéro SIRET* 8 3 4 0 2 0 5 5 4 0 0 1 2											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 13					
										Exercice N clos le 31/12/2019	
ACTIF											
										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		{ Fonds commercial*		010		012				
			{ Autres*		014		016				
	Immobilisations corporelles*				028		030				
	Immobilisations financières* (1)				040	142 480	042		142 480		
	Total I (5)				044	142 480	048		142 480		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050			052				
		Marchandises *		060			062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*		068			070				
		{ Autres* (3)		072		5 659	074		5 659		
	Valeurs mobilières de placement		080			082					
	Disponibilités		084		2 220	086		2 220			
	Charges constatées d'avance *		092		130	094		130			
	Total II		096		8 009	098		8 009			
	Total général (I + II)		110		150 489	112		150 489			
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		30 000						
	Écarts de réévaluation		124								
	Réserve légale		126		104						
	Réserves réglementées*		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131				1 975				
	Report à nouveau		134								
	Résultat de l'exercice		136		6 213						
	Provisions réglementées		140		1 119						
	Total I		142		39 412						
Provisions pour risques et charges		Total II		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		92 938						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		2 703						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		13 950		15 434				
	Produits constatés d'avance		174								
Total III		176		111 076							
Total général (I + II + III)		180		150 489							
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	74 053			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	5 000		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	5 000			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2019**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services*	217		218	12 000	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	12 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier :)			242	3 429	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244		
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	3 429	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	8 571	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280			
	Produits exceptionnels	(IV)		290	5 000		
	Charges financières	(V)		294	564		
	Charges exceptionnelles	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	347		(VI)	300	
			348				
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	1 097		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	6 213	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2	312	6 213	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	1 097			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		330			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies B)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	7 310
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	7 310	

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 150 490 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 213 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En date du 13 mars 2019, notre société a cédé à notre filiale, La Table de Limoges, les 5 000 parts de la société Comptoir de Limoges, notre filiale également.

A cette même date la société La Table de Limoges a décidé de dissoudre la société Comptoir de Limoges par anticipation. Cette dissolution a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société Comptoir de Limoges à la société La Table de Limoges.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	147 480		5 000	142 480
Total	147 480		5 000	142 480
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				142 480

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL TABLE DE LIMOGES 42440 NOIRETABLE	407 785	-138 465	100,00	100 282
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	142 480	142 480			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 789 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 659	5 659	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130	130	
Total	5 789	5 789	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 EUROS décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 EUROS.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	424	696		1 120
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	424	696		1 120
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		696		

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 111 077 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	51 239	4 986	40 276	5 977
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	41 700	13 900	27 800	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 704	2 704		
Dettes fiscales et sociales	1 484	1 484		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 950	13 950		
Produits constatés d'avance				
Total	111 077	37 024	68 076	5 977
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	23 742			
(**) Dont envers les associés	13 950			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 13 950 EUROS.

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	2 580
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	37
Total	2 617

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	130		
Total	130		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 000		12 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	12 000		12 000

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 000	
Amortissements dérogatoires	696	
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 000
TOTAL	5 696	5 000

Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement, seule la ventilation des dettes financières tient compte du report des échéances de 6 mois.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EUROS
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts sur emprunt	1 723
Autres engagements donnés	1 723
Total	1 723
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

L'emprunt de 70 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne au cours de l'exercice précédent (capital restant dû au 31/12/2019 : 51 202 €) est garanti par :

- le nantissement des parts sociales de notre filiale EURL Table de Limoges, domiciliée 12-14 Rue de l'Auvergne à Noirétable (43440), à concurrence de 70 000 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et autres accessoires.

AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : La Plaine - ZI du Felet,
63300 THIERS

834 020 554 RCS CLERMONT-FERRAND

**DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 6 213,27 euros de la manière suivante :

A la réserve légale	311,00 euros
Le solde	5 902,27 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 7 878,16 euros.	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

Le Président





B.T.B. AUDIT

Michel BARTHELEMY,
Arnaud TRASSOUDAIN &
Marie-Pierre BARTHELEMY
Commissaires aux comptes

15 Rue Cugnot
63540 ROMAGNAT

Tél. 04 73 35 32 50
Fax. 04 73 35 11 84
Email. contact@btbassocies.fr

AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 €

La Plaine
ZI du Felet
63300 THIERS

R.C.S. Clermont-Ferrand 834 020 554

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Société à responsabilité limitée
au capital de 239 289 €
R.C.S. CLERMONT-FERRAND 819 887 027
SIRET : 819 887 027 00012
APE : 6920 Z

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Riom





A l'associé unique de la société AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 10 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 10 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une



anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Romagnat, le 23 septembre 2020

Pour la société B.T.B. AUDIT
Commissaires aux comptes



Michel BARTHELEMY
Gérant

SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT**COMPTES ANNUELS****Bilan actif**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	142 480		142 480	147 480
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	142 480		142 480	147 480
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				600
Autres créances	5 659		5 659	120
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 221		2 221	2 665
Charges constatées d'avance (3)	130		130	130
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 010		8 010	3 515
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	150 490		150 490	150 995

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



Voir rapport de l'expert comptable

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	104	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 976	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 213	2 080
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 120	424
TOTAL CAPITAUX PROPRES	39 413	32 504
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	51 239	61 086
Emprunts et dettes financières diverses (3)	55 650	55 650
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 704	720
Dettes fiscales et sociales	1 484	1 036
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	111 077	118 492
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	150 490	150 995



(1) Dont à plus d'un an (a)	74 053	51 202
(1) Dont à moins d'un an (a)	37 024	67 290
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de resultat Services

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 12/12/17 au 31/12/18 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue						
Ventes de travaux						
Prestations de services & activité annexes	12 000	100,00	7 000	84,48	5 000	71,43
Ventes de marchandises			1 286	15,52	-1 286	-100,00
Var. des travaux en cours						
Var. prestations en cours						
Var. produits finis						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	12 000	100,00	8 286	100,00	3 714	44,82
Achats de matières premières						
Achats de matières consommables						
Achats de marchandises			1 072	12,94	-1 072	-100,00
Frais accessoires d'achats						
Var. Stock de matières premières						
Var. Stock de matières consommables						
Var. Stock de marchandises						
Sous-traitance matériel et travaux						
Transfert de charges						
TOTAL DES ACHATS DIRECTS			1 072	12,94	-1 072	-100,00
MARGE SUR MATIERES	12 000	100,00	7 214	87,06	4 786	66,33
Salaires de production						
Charges sociales						
Autres coûts de production						
Transfert de charges						
Subvention						
TOTAL DES SALAIRES PRODUCTION						
MARGE SUR COUT DE PRODUCTION	12 000	100,00	7 214	87,06	4 786	66,33
Charges externes	3 430	28,58	3 424	41,32	5	0,16
Transfert de Charges externes						
Impôts, taxes et versements assimilés			283	3,42	-283	-100,00
Transfert Impôts et taxes						
Charges de personnel						
Transfert de Charges de personnel						
Subventions d'exploitation						
Cotisations de l'exploitant						
TOTAL	3 430	28,58	3 707	44,74	-278	-7,49
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	8 570	71,42	3 507	42,33	5 063	144,37
Autres produits de gestion	1	0,01				179,17
Transfert de Charges d'exploitation						
Reprises sur provisions						

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de resultat Services

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 12/12/17 au 31/12/18 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Dotations aux amortissements et provisions						
Autres charges de gestion			1	0,01	-1	-100,00
TOTAL	-1	-0,01			-1	-271,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 571	71,43	3 507	42,32	5 064	144,41
Quote part sur opérations faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières	565	4,71	636	7,68	-71	-11,22
Transfert de Charges financières						
Résultat financier	-565	-4,71	-636	-7,68	71	-11,22
RESULTAT COURANT	8 006	66,72	2 871	34,64	5 136	178,90
Produits exceptionnels	5 000	41,67			5 000	
Charges exceptionnelles	5 696	47,47	424	5,11	5 272	NS
Résultat exceptionnel	-696	-5,80	-424	-5,11	-272	64,23
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 097	9,14	367	4,43	730	198,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 213	51,78	2 080	25,10	4 133	198,73



Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 150 490 EUROS
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 213 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'activité de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Voir rapport de l'expert comptable

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En date du 13 mars 2019, notre société a cédé à notre filiale, La Table de Limoges, les 5 000 parts de la société Comptoir de Limoges, notre filiale également.

A cette même date la société La Table de Limoges a décidé de dissoudre la société Comptoir de Limoges par anticipation. Cette dissolution a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société Comptoir de Limoges à la société La Table de Limoges.



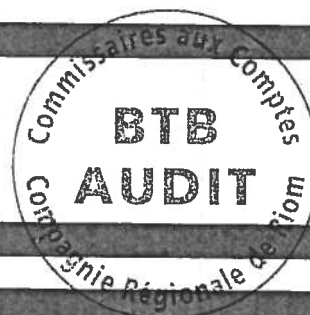
Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	147 480		5 000	142 480
Total	147 480		5 000	142 480
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				142 480



Notes sur le bilan**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations**

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL TABLE DE LIMOGES 42440 NOIRETABLE	407 785	-138 465	100,00	100 282
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avances	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	142 480	142 480			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 789 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 659	5 659	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130	130	
Total	5 789	5 789	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 EUROS décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 EUROS



Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	424	696		1 120
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	424	696		1 120

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	696

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 111 077 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	51 239	4 986	40 276	5 977
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	41 700	13 900	27 800	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 704	2 704		
Dettes fiscales et sociales	1 484	1 484		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**) (BTB)	13 950	13 950		
Produits constatés d'avance				
Total	111 077	37 024	68 076	5 977

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

23 742

13 950

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 13 950 EUROS.

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	2 580
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	37
Total	2 617

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	130		
Total	130		



Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 000		12 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	12 000		12 000

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice



	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 000	
Amortissements dérogatoires	696	
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 000
TOTAL	5 696	5 000

Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement, seule la ventilation des dettes financières tient compte du report des échéances de 6 mois.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EUROS
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts sur emprunt	1 723
Autres engagements donnés	1 723
Total	1 723
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



L'emprunt de 70 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne au cours de l'exercice précédent (capital restant dû au 31/12/2019 : 51 202 €) est garanti par :

- le nantissement des parts sociales de notre filiale EURL Table de Limoges, domiciliée 12-14 Rue de l'Auvergne à Noirétable (43440), à concurrence de 70 000 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et autres accessoires.